



# ... Et des dentistes qui se défendent

## DOCTEUR GAËTAN DÉMAR

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

### « Je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger »

En tant que chirurgien-dentiste pratiquant, je ne travaille qu'avec des prothésistes « locaux ». Mais les confrères sont libres de s'approvisionner où ils veulent. On parle de labos écrans (labos importateurs), mais en tant que président du Conseil de

l'ordre, je n'en ai aucune preuve et je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger. Si le prothésiste est respectueux de la législation, chaque prothèse est livrée avec une fiche de traçabilité et dans la mesure où on est

clair, je ne vois pas pourquoi on hésiterait à prouver la provenance de son produit. Cela dit, ce n'est pas ce qui est écrit sur un papier qui donne une foi inébranlable dans un produit... Au niveau du Conseil de l'ordre, on est là pour veiller à la bonne

application du code de déontologie. Notre rôle principal est la conciliation, entre confrères, comme entre praticiens et patients.

↳ Conseil départemental de l'ordre national des chirurgiens dentistes de la Martinique. Tél. : 0.596.63.27.01.

## DOCTEUR JEAN-CLAUDE CALIXTE

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

### « Les prothésistes s'inquiètent pour leur existence »

Les prothésistes nous disent que les travaux diminuent. Mais, il ne faut pas oublier que la prothèse est un acte qui arrive en fin de réhabilitation d'une bouche. Avec la prévention que nous menons depuis plus de 30 ans, il est évident que nous aurons de moins en moins de travaux de prothèses. De plus, les prothésistes se spécialisent pour la prothèse fixée (couronne, céramique...), et

délaissent la prothèse amovible. Du coup, pour ces dernières, les confrères préfèrent importer parce qu'ils ne sont pas satisfaits des travaux effectués ici. Les prothésistes s'inquiètent surtout pour leur existence. Il faut d'abord qu'ils fassent le ménage chez eux. Beaucoup d'entre eux sont des « prothésistes » illégaux, qui font de la prothèse dans leur cuisine sans stérilisation, pren-

ent des empreintes en bouche, etc. Ils font parce qu'ils savent faire ? Mais le suivi, l'anamnèse du patient, l'examen préalable... Donc, il faut qu'ils structurent de façon ferme l'installation de prothésistes en Martinique et qu'ils donnent un travail pointu. Mais, c'est un secteur saturé. On a besoin d'une vingtaine de laboratoires ici, au maximum, et certainement pas d'une centaine.



Le docteur Jean-Claude Calixte.

### ► Combien ça coûte ?

*Nous avons demandé au Docteur Jean-Claude Calixte, président du Syndicat des chirurgiens dentistes de la Martinique, comment le praticien élabore le prix d'une prothèse... Voici sa réponse :*

« Nous ne sommes pas des

commerçants ! Il ne suffit pas d'appliquer un coefficient multiplicateur au prix d'achat pour obtenir le prix de la prothèse.

La prothèse dentaire, c'est une partie d'un acte médical global. Avant la réalisation de la prothèse : on fait un examen buc-

cal, on définit une indication pour telle ou telle prothèse, on fait une empreinte, on l'analyse, on l'envoie au prothésiste, elle est essayée, ensuite arrivent la réalisation, la pose puis l'équilibration de la prothèse ! Puis, il y a le suivi. À cela, il faut ajouter

la réputation du chirurgien-dentiste, l'équipement du cabinet dentaire (matériel et humain)... Il y a un certain nombre de frais généraux que le dentiste doit répercuter, sinon il fait faillite ».